

5576/165

Craikay

Le Cheval Blanc

avril 1924

MINISTÈRE



DES  
SCIENCES ET DES ARTS  
—+—  
ADMINISTRATION  
DES BEAUX ARTS,  
DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

BRUXELLES, LE 25-9-24  
16, BOULEVARD DE WATERLOO.

Prière remettre a la maison Mom-  
men la caisse contenant le tableau  
de feu Crahay.

*Wass*

Bruxelles, le 12 août 1924.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 22 juillet 1924, N° 2634 et celle du 5 août, même numéro, Administration des Beaux-Arts, Lettres et Bibliothèques publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la section de l'Art Moderne de la Commission directrice, en sa séance d'hier, a estimé que le tableau Le Cheval blanc du peintre Albert Crahay, tout en étant une oeuvre intéressante, n'est pourtant pas suffisamment représentative du talent de l'artiste décédé. Elle a émis un vote défavorable à son acceptation, avec l'espoir qu'il pourra lui être envoyé et soumis une oeuvre plus caractéristique de ce peintre.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

# Le Cheval blanc

par Albert Brohay.

Le dernier salon de l'art contemporain a dû nous  
à l'occasion du peintre Albert Brohay une exposition  
retrospective. Une quarantaine de tableaux, —  
marines, paysages et nature morte — montrant  
chez cet artiste mort en 1914, à l'âge de 33  
ans, un vigoureux talent de peintre. L'œuvre  
qui nous est soumise, Le Cheval blanc, et dont  
le Gouvernement fait l'acquisition si la Com-  
mission s'inclinaire en vote favorable à son  
admission au Musée, figurait à cette expo-  
sition: n.º 11 du catalogue. Cette peinture  
qui n'est pas exempte de lourdeur, nous paraît  
insuffisante pour être venue dans notre Musée.  
Nous pensons que si on a le désir de repré-  
senter cet artiste dans nos galeries, on devrait  
s'assurer si dans la production du peintre  
disant il ne se trouve pas disponible une  
œuvre plus caractéristique.

Arthur Laver

T. J. V. P.

Certains aspects de l'art de Crabbay  
sont fort sympathiques et par  
moments se peinte à vigoureu-  
ment exprime le paysage local  
et sa eau. Malheureusement dans  
l'œuvre qui nous est présentée  
il tombe dans la lourdeur; son  
côté est de plomb; ~~le cheval~~ le  
cheval est inconnu; ce serait  
rendre un mauvais service à la  
mémoire de Crabbay que de  
montrer cette œuvre dans nos  
galeries

Pierre Sevaery

d'accord  
M. Lamberti

Étant en possession des impressions ci-dessus,  
connaissant la quasi-impossibilité de  
présenter Crabbay au Musée par une  
œuvre plus délicate je propose son admission.

P. Lamberti

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
Beaux-Arts, des Lettres  
et des  
Bibliothèques publiques

DIRECTION

<sup>e</sup> Section

N<sup>o</sup> 2634

Bruxelles, le 22 juillet 1924

16, Boulevard de Waterloo

*in - laaly*  
*Texte pour motus*

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

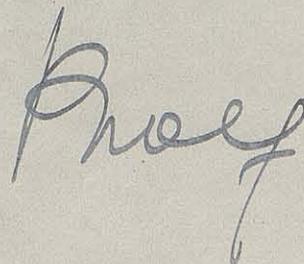
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai autorisé Mme Veuve Albert Crahay à vous soumettre à examen un tableau de son mari " Le Cheval blanc " qui vient de figurer au Salon de l'Art Contemporain à Anvers (n<sup>o</sup> 11 du Catalogue).

Si cette oeuvre fait de votre part l'objet d'un vote favorable à son admission au musée j'en réaliserai l'acquisition pour compte de l'Etat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE,



A la Commission directrice  
du Musée royal des B.A. (Section de Peinture Moderne)

M. Fierens-Gevaert, Conservateur en Chef

9 Place du Musée

E/V